

N° 2024-15

**DEPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DE LA COMMUNE DE CLARAC**  
**Séance du 2 avril 2024**

L'an deux mil vingt-quatre, le 2 du mois d'avril à dix-huit heures et trente minutes, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la Commune de Clarac, sous la présidence de M. Jean-Paul MANENT-MANENT, Maire de Clarac, dûment convoqués le 26 mars 2024

**Présent(s)** : BASS Véronique, BRU Frédéric, COURTEILLE Miguel, DUBERNAT Jean-Louis, MANENT-MANENT Jean-Paul, MARQUIER Henri, ANDRIEU Marie-José, SAJOUS ELIZADE Béatrice, RECURT Myriam, REULET Yves, TESSARI Patrick.  
Formant la majorité des membres en exercice.

**Procuration à** : REULET Yves (pour MURE Marianne)

**Absent(s) excusé(s)** : BRISCADIEU Thierry, CAPARROS Pierre, CHAUFFOUR-PANDOLFI Isabelle, MURE Marianne

**Le secrétariat a été assuré par** : ANDRIEU Marie-José

Nombre de Membres en exercice :	15
Nombre de Membres présents :	11
Nombre de suffrages exprimés :	12
Votes Pour :	12
Votes Contre :	
Abstention :	

**Demande de subvention au Conseil Départemental de la Haute-Garonne pour le changement des portes à la salle des fêtes de Spéhis**  
**ABROGATION délibération 2023-37**

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal le projet de changement des portes à la salle des fêtes de Spéhis.

Considérant que la salle des fêtes n'est plus sécurisée suite au portes défectueuses, également une impossibilité de louer la salle dans ces conditions.

- M. le Maire présente le devis proposé par l'entreprise BARRAU et FILS au prix global de **7 767.20€ HT**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- décide le changement des portes présenté conformément au devis,
- sollicite le Conseil Départemental pour l'élaboration de ce projet,

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Monsieur le Maire

MANENT-MANENT Jean-Paul

